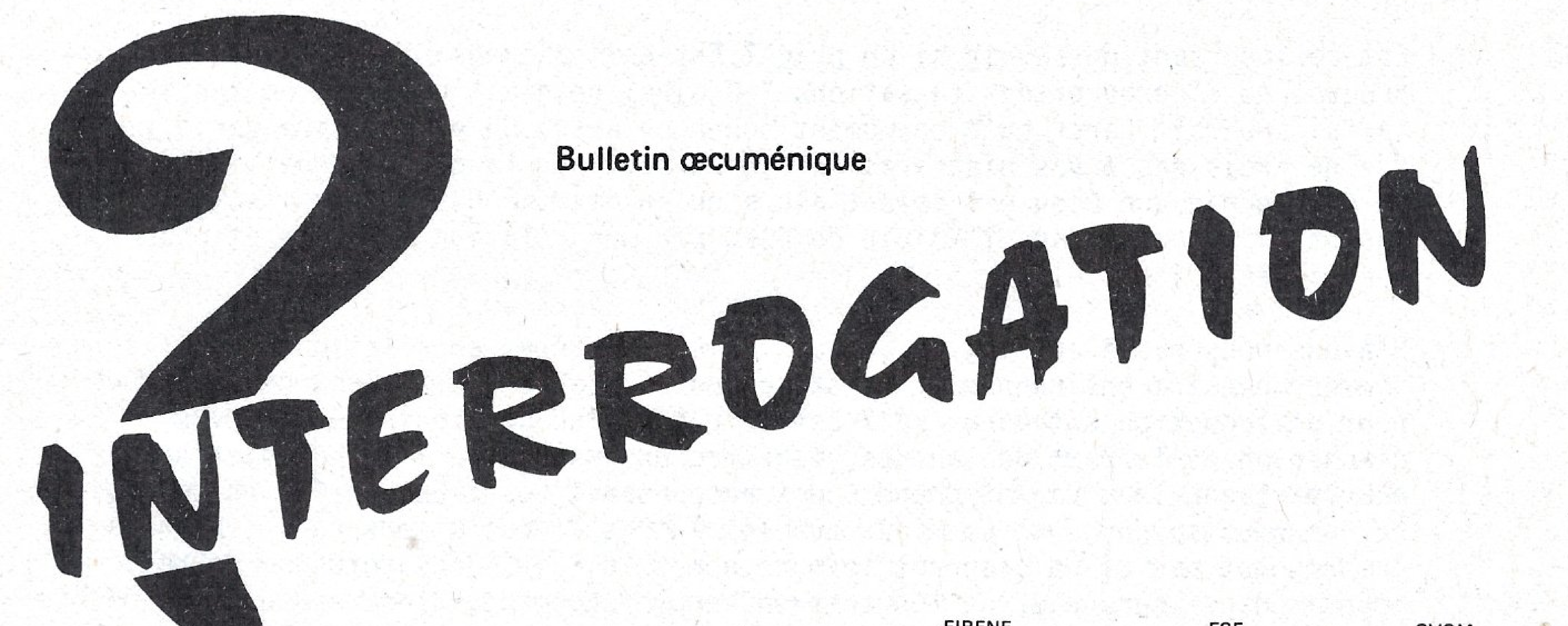


Bulletin œcuménique

EIRENE
Service chrétien
international pour la paix
Comité suisse
Boîte postale 12, 2015 Colombier
CCP: 23-50 46

FSF
Frères sans frontières
Grand-Rue 34
CH-1700 Fribourg
CCP: 17-77 86

GVOM
Groupe volontaires
outre-mer
Chemin des Cèdres 5
CH-1000 Lausanne 9
CCP: 10-209 68

Juin 1975 | paraît 8 fois par année | numéro 4

PERDRE DU TEMPS

Rien ne va comme j'aurais voulu. Alors zut, je laisse tomber... Il arrive que des volontaires au travail outre-mer démissionnent face aux obstacles imprévus. Ils sont décontenancés quand les événements ne sont pas conformes à ce qu'ils avaient programmé. En Suisse aussi, des hommes renoncent à lutter ou à élever la voix : ils estiment leur tâche au-dessus de leurs forces ou de leur courage. Nous sommes tellement habitués à tout prévoir, méticuleusement, à tout ordonner selon notre volonté. Il suffit d'un rien pour crever le ballon bien gonflé.

Les moments décisifs et inoubliables surviennent précisément quand nous sommes décidés à faire front, à accepter d'être fondamentalement bousculés, à tirer tout le positif possible des situations apparemment les plus bloquées ou les plus décourageantes. C'est alors que surgit l'inattendu. C'est alors que nous découvrons le dynamisme et les valeurs cachées de ceux que nous tenions pour ternes ou hostiles. Notre plan personnel se lézarde. Que peut un homme à lui tout seul ?

J'ai envie d'établir un parallèle entre les relations humaines et les relations avec Dieu. Il faut avoir du temps à perdre et non du temps à gagner. Surtout dans le calme et le silence, pour laisser apparaître ce qui ne fait pas surface habituellement. Etre là, simplement avec les autres. Comme on est là avec Dieu.

Est-ce important de savoir si on prie ? Est-ce indispensable d'obtenir des preuves ou d'éprouver des sensations ? Croire, ce n'est pas voir ou sentir. La foi apparaît parce qu'à un moment donné on a su. On entend dire parfois: "Je ne crois pas à vos histoires car je ne sens pas la présence de Dieu". Ne dit-on pas que Dieu est absent alors qu'en fait, c'est nous qui sommes absents ? On entre dans l'amitié de Dieu par une relation gratuite et pour une richesse invisible.

N'avons-nous pas à entrer, un peu de la même manière, en relations avec les hommes de notre environnement ? Est-ce indispensable d'être accordés sur tout pour dialoguer ou entreprendre ? Est-ce nécessaire d'obtenir les preuves d'adhésion de la part des autres, leur reconnaissance ou leur bénédiction pour partager leur vie et prendre des responsabilités ? Est-ce fécond de croire que nous savons tout et mieux que les autres ? Nous disons qu'ils ne nous comprennent pas et se tiennent loin de nous. En fait, nous refusons de nous glisser dans leur peau, de les comprendre profondément, d'entrer en relation gratuite avec eux. Parce qu'ils sont autres que nous-mêmes et que nous les jugeons d'après nos critères. Nous dressons les barrages de notre auto-justification et les résistances de notre amour-propre. Pourtant, les autres aussi ont leur projet de bonheur, ont envie de vivre pleinement, souhaitent une liberté authentique.

Dès lors, les tensions se révèlent créatrices et libératrices au delà des affrontements. Pour autant qu'on ne gaspille pas son temps et ses énergies a savoir qui a tort et qui a raison, mais qu'on passe à un projet commun avec l'élan des recommencements. Certes, on gardera en soi toujours une part de solitude et d'insatisfaction. Cette part ne deviendra jamais envahissante, elle ne se transformera jamais en révolte ou en découragement, si on se laisse vraiment habiter par les autres et par Dieu. A nous de savoir perdre du temps pour trouver l'essentiel.

Paul Jubin

> "En mal de publicité sensationnelle, certains (qualifiés plus loin de masochistes, jaloux du succès de Nestlé, ou de ratés) s'efforcent de prétendre que nos produits coûteraient la vie à des enfants du Tiers-Monde, sous prétexte que nos laits, administrés à de mauvaises doses ou avec de l'eau polluée ont évidemment (sic) des effets désastreux comme en aurait une absorption inconsidérée de n'importe quel médicament ou même aliment consommés dans de mauvaises conditions". (Extrait du discours de M. Liotard-Vogt, Président de Nestlé Alimentana, à l'Assemblée générale des actionnaires le 15 mai 1975 à Lausanne).

Monsieur Liotard-Vogt considère donc comme une évidence ce qui est affirmé par une étude intitulée "Baby Killer", publiée par l'organisation anglaise "War on Want", et dont la Déclaration de Berne édite, ce mois-ci, la version française.

En effet, le rapport de "War on Want" dit bien que les produits Nestlé ne sont pas nocifs en eux-mêmes, mais que, dans les circonstances où vivent les masses pauvres du Tiers-Monde, il est impossible qu'ils ne soient pas mal administrés. Ils sont donc responsables de la mort de milliers d'enfants. Par conséquent, dit le rapport, la promotion de vente des laits pour bébés dans le Tiers-Monde, doit être limitée avec autant de prudence que celle des médicaments. Conclusion à laquelle M. Liotard-Vogt n'a pas encore dit qu'il se ralliait.

Signalons enfin l'ouverture prochaine du procès intenté par Nestlé à l'Arbeitsgruppe Dritte Welt de Berne qui avait publié "Baby Killer" en allemand sous le titre - un peu provoquant, il est vrai - "Nestlé tötet Babys".

"Baby Killer" peut être obtenu, en français pour le prix de fr. 3.-- au Secrétariat romand de la Déclaration de Berne, cp. 226, 1000 Lausanne 17.

Nous avons reçu la lettre de lecteur suivante que nous publions intégralement. Elle nous paraît en effet intéressante pour alimenter le débat sur l'objection de conscience.

La rédaction

Chers amis lecteurs,

Je me sens très touché, parfois même profondément consterné en lisant les articles paraissant dans le journal "Interrogation" au sujet de l'objection de conscience. Chaque fois, je me sens rougir de honte, face au bourreau que je suis puisque j'accepte de porter une arme, et que je forme, pendant trois semaines par année, des hommes au métier de soldat. Pour parler franchement, je vous dirai que je suis officier. Ainsi, j'accepte de porter ce fusil qui n'est pourtant pas plus dangereux qu'une seringue de médecin puisque l'un et l'autre peuvent entraîner d'une façon très sûre la mort d'un être humain s'ils ne sont pas employés à bon escient. Je ne comprends pas bien pourquoi, dès lors, certains jeunes refusent l'arme qu'ils n'emploieront peut-être jamais à des fins tragiques, pour se ranger avec la conscience bien tranquille, du côté des troupes sanitaires. La responsabilité n'y est-elle pourtant pas aussi grande puisqu'une petite erreur en médecine peut être aussi fatale qu'un coup de fusil et que partout où la vie des autres est entre nos mains, le degré de responsabilité est le même. Et ces jeunes, conscience tranquille toujours, soigneront d'autres hommes afin de les envoyer devant le front puisqu'ils ne veulent pas y aller eux-mêmes..

Je suis également frappé de voir l'ascension interminable des manifestations antimilitaristes se fondant sur l'esprit de non-violence, mais je n'ai par contre jamais entendu parler de manifestations anti-télévision ou anti-cinéma et pourtant on y montre bien souvent des films qui sont une éducation à la violence bien plus sûre encore que celle que nous enseignons à l'armée, car elle touche même les esprits les plus tendres qui sont ceux de nos enfants. Je me demande également pourquoi nos objecteurs ne mènent pas à bien des campagnes contre le tabac, la chimie et la drogue et pourtant nous savons que ces facteurs tuent chaque année des milliers de vies humaines. J'avais un jeune soldat qui refusait de porter un fusil et de tirer sur des cibles, mais lorsque ce jeune homme montait sur une moto, il devenait un danger public et traversait même les localités à une allure qui mettait en danger la vie des autres pour le seul plaisir égoïste de battre des records. "Belle mentalité d'objecteur". Je connais personnellement le cas d'un jeune qui se réclamait de la non-violence face à l'armée et qui fut arrêté ensuite pour trafic de drogue, mettant ainsi à son profit, la vie des autres en danger. Un homme se présentait un jour à son cours de répétition sans ses effets militaires en invoquant des motifs de non-violence; il fut mis aux arrêts pour dix jours mais après trois jours seulement il avouait qu'il était poussé par une bande d'antimilitaristes, se faisant ainsi la pauvre victime de la soi-disant non-violence. Nous nous trouvons malheureusement devant des centaines de cas similaires et je comprends dès lors très bien le scepticisme de nos autorités sur la sincérité de nos objecteurs. Ainsi quand je verrai des meetings organisés par des apôtres de la non-violence contre les films violents, les excès de vitesse, la fumée, l'alcool, la drogue, l'avortement et tout ce qui tue l'homme, à ce moment-là je serai le premier à croire à la sincérité des objecteurs car je pense que la non-violence engendre le respect de la vie aussi bien morale que physique et qu'elle réside en tout homme qui par sa charité respecte les autres, même s'il accepte de porter un fusil pendant trois semaines par année. Le signe "Faites l'amour mais pas la guerre" est magnifique, mais je pense qu'il y a des façons de faire ce qu'on appelle l'Amour qui blessent autant les autres que pourrait le faire une balle de fusil. J'ai essayé de dire par ces quelques lignes ce que je ressentait en moi en tant que chrétien et responsable de l'autorité militaire.

Pierre Gumy

LE MALAISE PAYSAN

Les diverses manifestations paysannes de l'année dernière - notamment le blocage de la circulation routière sur les principaux axes par les tracteurs et machines agricoles - ont attiré l'attention de l'opinion sur les problèmes paysans de notre pays. Ces manifestations vigoureuses, il faut le dire, ont surpris plus d'un observateur et la population en général. Si le monde agricole se révolte, où va-t-on? Connue comme assez conservatrice, la population agricole, par ses démonstrations revendicatives, devenait un foyer actif de remise en cause de notre type de société.

Pour en arriver à descendre dans la rue, il fallait que les conditions de vie et de travail de la classe paysanne se soient détériorées rapidement. Ou'en est-il ?

La dette agricole de l'ensemble des paysans se monte à environ 12 milliards de francs, selon les dernières estimations. La Suisse (pays le plus riche du monde) arrive également en tête de l'endettement paysan si on la compare aux autres nations. Si l'on connaît la valeur des bâtiments, des terres et de ce qui y pousse, actuellement estimée à 11 milliards, on comprend mieux le tragique de la situation: le paysan n'est plus en fait propriétaire de ses moyens de production, tout au plus l'est-il encore sur le papier. Cette dette de la paysannerie coûte 750 millions par année en intérêts aux agriculteurs et éleveurs qui ont emprunté aux banques.

Arrivera-t-on, pour le monde paysan de notre pays, à cette situation que connaissent depuis plusieurs années les pays du tiers-monde ? A savoir que les montants de l'aide accordée ne couvrent plus le montant des intérêts que ces pays doivent aux nations riches !

Concernant le revenu, une estimation faite par le secrétariat des paysans suisses à Broug dans le courant de l'année dernière, le manque à gagner pour les années 71 à 73 est de 15 francs en moyenne par jour, selon la rétribution à laquelle ils auraient droit en vertu de la législation fédérale sur l'agriculture, rétribution ayant comme base le salaire d'un ouvrier spécialisé vivant en zone rurale. Pour 1974, ce manque à gagner était évalué à 21 francs par jour. Ces chiffres ne sont que des moyennes : pour les paysans de montagne ce manque était de 32 francs par jour, alors qu'il était de 10 francs pour une exploitation située en plaine.

Sachant cela, on comprend mieux les flambées de colère de nos paysans. Pris entre la politique agricole du Conseil fédéral qui fixe les prix de ses produits, le taux des intérêts des sommes empruntées à la banque, les intermédiaires qui achètent et revendent aux consommateurs, un horaire de travail qui ne connaît guère de vacances et de dimanches libres, des prix de terrains exorbitants parce que convoités par l'industrie, les résidences secondaires (parfois l'armée), comment le paysan ne se sentirait-il pas prisonnier du système ?

Face à la politique fédérale agricole qui échappe pratiquement au citoyen consommateur, face aux nouvelles revendications paysannes, ne cédons pas aux tentatives d'opposer monde ouvrier et agricole.
Cherchons plutôt ensemble à qui profite la situation !

Antoine Queloz

RETOURS AU PAYS AU TERME DU CONTRAT

- Geneviève ALLIMANN, Institut supérieur de culture religieuse, Abidjan, Côte d'Ivoire. Actuellement : 2863 Undervelier.
- Regula BLOCH, professeur de sports à l'école normale des filles de Gitega, Burundi. Actuellement : 40 avenue E. Pictet, 1203 Genève.
- Justin et Marie-Thérèse CARRON, menuisier et infirmière, et leurs enfants Frédéric et Fabrice de 3 et 1 ans, Mission catholique, Oyem, Gabon - actuellement Fontaine, 1926 Fully.

NAISSANCES

- Valérie le 8 mars 1975 au foyer de Marie-Ange et Daniel FELLAY-May, 7 rue du Château, 1870 Monthey.
- Jérôme, le 8 avril 1975 au foyer de Françoise et André Seuret-Châtelain, rue Emile Sanglard, 2852 Courtételle
- Fabrice, le 11 avril 1975, au foyer de Joseph Michel Gendre, 1783 Barberêche
- Frédéric, le 20 avril 1975 au foyer d'Arthur Bovey-Abriel, 51 avenue Ruchonnet, 1003 Lausanne
- Emmanuel, le 26 avril 1975 au foyer de Thérèse et Roger Dubosson-Maillat, Les Barges, 1896 Vouvry
- Aude-Marlène, le 27 avril 1975 au foyer de Claude et Rachel Crittin-Balet, Mission catholique, Dibwangui, Gabon.

MARIAGES

- Simone Rossier et Jacques PENICAUD, le 24 mai 1975, B.P. 994, Douala, Cameroun.

DECES

- M. Philibert Rey, à Corin, VS le 8 mai 1975, père de Mme Lucie Bonvin-Rey, ancienne du Rwanda.

A TAIZE

Comme chaque année, un car a emmené les jeunes des différents centres régionaux à Taizé, pour y vivre dans le sillage du Concile des jeunes, du jeudi de l'Ascension au dimanche suivant. Tous ont été frappés par la qualité de la spiritualité vécue sur la colline bourguignonne, par la densité des silences, par la richesse des rencontres et des échanges. Comme le dit Frère Roger "A travers toute la terre, il est des hommes qui soulèvent une espérance humaine et une espérance de foi, parce qu'ils persévèrent dans l'amour, envers et contre tout, sans opposer lutte et contemplation. Nous ne pouvons pas vivre, l'une sans l'autre".

A INTERTEAM

Lors de l'assemblée générale d'Interteam tenue à Lucerne le 4 mai 1975, les délégués ont pris acte de la démission du président, M. Mario Oss. Celui-ci a oeuvré méthodiquement et efficacement durant dix ans à la tête de l'organisme-frère, qui envoie les volontaires chrétiens de Suisse allemande dans le tiers-monde. Pour lui succéder, l'assemblée à désigné M. Urs Keel de Horw (LU) âgé de 30 ans. Il avait déjà travaillé comme administrateur à Interteam et a participé au déménagement de cet organisme de Fribourg à Lucerne. Avec l'ancien et le nouveau président, nos rapports ont toujours été féconds et fraternels. Aussi leur présentons-nous nos voeux les meilleurs.

FRERES SANS FRONTIERES

AU TESSIN

Les animateurs d'Interteam, de Frères sans frontières et de Solidarieta Terzo Mondo, qui sont les trois organismes catholiques d'envoi de volontaires dans les trois parties linguistiques de la Suisse, se sont rencontrés les 11 et 12 avril à Carabietta, Tessin, pour des échanges au sujet de leur travail, pour envisager ensemble des perspectives d'avenir communes ou coordonnées.

NOUVELLES DEMANDES DE VOLONTAIRES

A la liste publiée dans le dernier bulletin d'Interrogation, il convient d'ajouter :

- 4 infirmières en Haïti
- 3 professeurs ou maîtres de français, sciences, mathématiques, en Haute-Volta
- 1 professeur de français au Burundi
- 1 professeur de sciences économiques et sociales au Burundi
- 1 éducateur pour la rééducation des sourds, au Cameroun
- 2 mécaniciens sur autos pour le Tchad
- 1 forgeron pour le Tchad

DEMANDES PRIORITAIRES

- Un praticien agricole pour le Pérou (agro-technicien, ingénieur agronome, etc. si possible marié)
- Une employée de bureau pour le Nord Cameroun
- Un chef de chantier et un mécanicien sur autos pour le Togo.

AU SECRETARIAT DE FSF

Entrée au secrétariat en juin 72, Mlle Yvonne Ruffieux nous a quitté à fin avril 1975. Pendant près de 3 ans elle a assumé de multiples responsabilités, toujours avec optimisme disponibilité et efficacité. Chacun a su apprécier son dévouement et sa discrétion. Aussi, au nom de tous ceux qui ont bénéficié de ses services et de son rayonnement, tenons-nous à lui exprimer notre gratitude et nos voeux. Avant d'entrer à notre secrétariat, Yvonne avait passé deux années à la Mission catholique de Nkolvé au Cameroun. Et dans le courant de l'été prochain, elle entrera chez les Soeurs cloîtrées du Couvent de la Visitation à Fribourg. Alors se prolongera une autre forme de l'amitié sans frontières...

Durant l'hiver dernier, Mlle Thérèse Parrat de Delémont a assuré une supppléance appréciée durant plusieurs mois. Dès le 1er févier, Mme Colette Jordans assure la réception, la correspondance le service des voyages et des visas, etc. Elle nous assure ses services pour un temps limité.
Entrée au secrétariat en novembre 1971, Mme Rita Huber oeuvrait parmi nous à mi-temps. Dans l'ombre elle accomplissait une tâche souvent ingrate mais avec quelle fidélité ! Elle connaissait bien nos problèmes puisqu'elle avait passé plusieurs années à Interteam (anciennement : Katholisches Laienhelferwerk) jusqu'au déménagement du secrétariat de cet organisme à Lucerne. Depuis le départ d'Yvonne, Rita a accepté de travailler quasiment à plein temps et d'assumer la responsabilité de la comptabilité, des assurances, du fichier d'Interrogation, des traductions, etc.

ASSEMBLEE GENERALE

L'assemblée générale de la branche suisse a eu lieu à Colombier, le 5 avril. Relevons en particulier qu'une somme de 5.000 francs a été versée pour nos projets outre-mer et qu'une somme semblable a été budgetée pour soutenir la campagne qui précèdera la votation sur l'initiative de Münchenstein. Le comité s'est vu renforcé par la présence de Jacqueline Perrin de Fleurier qui fonctionnera comme secrétaire. D'autre part, Monsieur Pierre Suter a présenté un exposé sur l'attitude des Suisses vis-à-vis de l'armée et de la Patrie, nous y reviendrons dans un prochain numéro.

ADRESSE

Une erreur s'est glissée dans les derniers numéros d'Interrogation; notre nouvelle adresse est la suivante :

B.P. 12 - 2013 COLOMBIER

EIRENE COUNCIL

EIRENE : à l'heure de l'africanisation

L'instance suprême de notre mouvement, le conseil d'EIRENE INTERNATIONAL s'est réuni du 10 au 12 mai près de Liestal et est parvenu à épuiser l'ordre du jour en ... 28 heures de délibérations dans l'atmosphère sereine du centre ménonite du Bienenberg ... sans fumée, au grand dépit des pipes !

Par deux fois, le conseil a marqué très nettement sa volonté de ne pas s'autosatisfaire dans des projets qui perdurent, mais bien de tenir avec fermeté les dates limites qu'il s'était fixées pour l'autonomie des projets.

En ce qui concerne l'opération Boum au Cameroun qui consiste, rappelons-le, à réintégrer des habitants des bidonvilles de Douala dans leur territoire d'origine, elle atteindra sa pleine autonomie en personnel et en finances étrangères à la fin de 1987. Deux volontaires seront encore envoyés pour une période de deux ans : un agriculteur et un animateur de l'atelier de travaux sur bois et fer (nous cherchons des personnes qualifiées et motivées). Notre directeur de projet quittera Boumben à fin 1976 et sera remplacé par un Camérounais de même que Rolf et Anita Leemann, constructeur et infirmière. Nul doute que le comité d'administration camérounais qui dirige actuellement le projet, saura mener à bien cette opération d'indépendance et que le village grâce à sa coopérative de production agricole, son établissement de crédit, son école, son dispensaire, ses ateliers et surtout grâce au travail quotidien de ses pionniers, pourra connaître une vie équilibrée.

Les six projets marocains s'acheminent eux aussi vers la marocanisation grâce à un remplacement progressif des instructeurs européens et américains par des Marocains. Cependant, par rapport au Cameroun, le changement de structure sera plus important car actuellement le pouvoir de décision (ouvrir ou fermer un centre, engager du personnel etc.) est entièrement dans les mains d'EIRENE. Notre conseil vient donc de charger son directeur au Maroc de s'entourer d'amis marocains susceptibles de constituer par la suite le pouvoir législatif qui fixera les lignes d'action des activités d'EIRENE au Maroc. Nous espérons ainsi que les projets actuels seront autonomes dès 1979, fonctionnant grâce à des structures semblables en bien des points à celles mises en place en Algérie par le CCSA devenu récemment "Rencontre et Développement.

Engagé efficacement dans l'africanisation, EIRENE pourra mieux répondre aux demandes de collaboration pour de nouveaux projets, que ce soit au Cameroun, au Maroc ou ailleurs, continuant ainsi d'apporter l'espoir de la réconciliation.

BIBLIOTHEQUE

Gandhi : MA NON-VIOLENCE - Ed. Stock 1963
Olivier Clément a resitué dans un contexte d'époque (1919-1922) Gandhi et ses luttes. Ces écrits n'ont pas vieilli : le combat politique, la non-violence; le Mahatma nous interpelle encore aujourd'hui. Adressez-nous une carte postale et vous recevrez ce livre pour lecture.

LES INSE-PARABLES

Romains 8/31 à 39

Camp biblique oecuménique - 20-26 juillet 1975 - à Vaumarcus

dès l'âge (indicatif) de 17 ans

Cette année, 7 ateliers de recherche biblique sont proposés : 7 possibilités originales de travailler le texte de l'épître aux Romains, parmi lesquelles vous choisissez la vôtre pour la durée du camp :

1 Atelier de lecture

Nous y menons essentiellement une lecture, tantôt personnelle, tantôt communautaire, du texte, avec le souci de le traduire dans nos mots et d'y repérer notre réalité.

2 Atelier d'expression corporelle

Nous découvrons et comprenons le texte au travers des mouvements, des gestes, des attitudes corporelles. Nous y apprenons à nous servir de notre corps pour communiquer au groupe ce que nous ressentons et vivons, en acceptant de nous confronter au sens du message biblique.

3 Atelier de jeu de rôle

Par cette démarche, nous entrons dans les rôles divers que nous suggère le texte et son message, et les jouons en les mettant en relation avec notre existence aujourd'hui.

4 Atelier de théâtre

Cet atelier propose une expérience de communication du message biblique par la création d'une séquence théâtrale originale.

5 Atelier video-TV

Chaque jour, l'atelier produit une émission TV en circuit fermé, traduisant dans le langage son-image les convictions de l'apôtre des Romains.

6 Atelier de création liturgique

Dans cette recherche, nous voulons faire place à la méditation et au silence, rejoindre la source inspiratrice de l'auteur, son attitude intérieure, et exprimer notre écoute de son message en créant nous-mêmes prières, poèmes et chants.

7 Atelier de sociodrame

Cet atelier propose une série de situations collectives, construites à partir des thèmes évoqués dans notre texte et joués en groupe. L'objectif en est de pouvoir comprendre les résonnances profondes du message biblique chez les participants et dans un second temps, de favoriser un changement d'attitude.

PRIX DU CAMP :

apprentis - étudiants	fr. 90.-
salariés	fr. 110.-
couples	fr. 180.-
enfants (avec leurs parents)	à convenir

SECRETARIAT - ADMINISTRATION
Responsable :
Marc-André Genevey
Centre de jeunesse, 31 rue de l'Ale - 1003 Lausanne
Téléphone : 021/22.51.99

25 Juin 1975 :
Le Mozambique aux Mozambicains

Traditionnellement, la colonie du Mozambique avait pour fonction de fournir aux industries portugaises des matières premières à des prix imposés (nettement plus bas que ceux du marché mondial) et d'acheter au Portugal ses produits manufacturés, fournissant donc un débouché garanti pour les industries de la métropole. Ce système n'a évidemment pas permi au pays pauvre de se développer. Cela d'autant moins que des sommes énormes ont été dépensées pour la guerre coloniale et le maintien de la sécurité. Au moment du coup d'état au Portugal, la situation économique du Mozambique était catastrophique.

Après le changement politique à Lisbonne, la situation s'est encore aggravée au Mozambique. Incertitude politique, grèves, revendications salariales, transferts illégaux de capitaux à l'étranger, fermeture d'un nombre élevé de petites entreprises, inflation, licenciements, chômage, exode des cadres (la plupart étant des Blancs) ont complètement désorganisé sinon bloqué l'activité économique du pays durant les premiers mois qui suivirent le coup d'état de Lisbonne. Au milieu de l'année passée, les journaux sud-africains indiquaient que pour les 6 premiers mois de 75, les rentrées en devises étrangères n'atteignaient que le sixième de ce qui avait été prévu (il s'agit des rentrées provenant des exportations), alors que les "services" (transports, activités portuaires) n'avaient même pas rapporté la moitié de la somme prévue. L'approvisionnement était rare, les ports et les chemins de fer paralysés.

Depuis, la situation s'est à nouveau normalisée. Le gouvernement provisoire a repris les choses en main. Après les émeutes de septembre/octobre à Lourenço Marques, la situation politique s'est calmée. Le FRELIMO s'efforce, avec l'aide des Portugais, de faire avancer autant que possible la mobilisation politique des Mozambiquais. Il faut avant tout restructurer et faire redémarrer l'économie, combattre le chômage et prévenir la famine. Il en va de l'existence du nouveau Mozambique. C'est pourquoi le FRELIMO est allé tempérer les revendications salariales de certains ouvriers (qui comptent déjà parmi les couches privilégiées du pays) et a fait stopper des grèves. L'intérêt du pays doit passer avant l'intérêt de l'individu ou même d'un groupe social.

UN PAYS A QUELQUES SEMAINES DE L'INDEPENDANCE POLITIQUE

Le Mozambique comptait en 1970 8'234'000 habitants, dont environ 180'000 Européens, 40'000 Asiatiques et 30'000 Métis. La superficie du pays couvre 783'000 km^2, ce qui donne une densité de population moyenne de 10,6 habitants au km^2. (densité maximale par district: Lourenço Marques, 48,8 h/km^2, densité minimale : district de Nyassa: 2,5 h/km^2).

Le pays est pauvre, essentiellement agricole. 80-90 % des Africains vivent de la terre (agriculture de subsistance). La moyenne d'une exploitation africaine est d'environ 1,4 ha. Les exploitations en mains européennes (plantations) couvrent en moyenne 562 ha.

Les principaux produits d'exportation sont les noix de cajou, le coton, le sucre, le coprah, le thé. Parmi les principaux produits d'importation on trouve le pétrole brut, les automobiles, machines et moteurs, les textiles de coton, avions, tracteurs, générateurs, du blé et du vin. En 1973 le Mozambique a du payer 11,4 milliards d'escudos pour ses importations, mais n'a gagné que 5,5 milliards d'escudos par ses exportations.

Avec 2'500 km de côtes ouvrant sur l'Océan Indien, le Mozambique est un débouché naturel pour le Malawi, la Zambie, la Rhodésie et le Transvaal, pays dont la plupart regorgent de richesses naturelles. Il n'est donc pas étonnant que sur les 3'700 km de voie ferrée, la plus grande partie soit utilisée par le trafic marchandise international. Le trafic de marchandise du port de Beira a représenté en 1971 2,5 millions de t, celui de Lourenço Marques 13 millions de t. Pour l'économie du pays, les gains que représentent les transports permettent d'équilibrer un peu les pertes dûes au commerce extérieur.

L'avenir paraît actuellement moins sombre qu'il y a quelques mois encore. Le Mozambique peut compter augmenter le revenu de ses exportations, puisque maintenant il ne sera plus obligé d'en livrer une partie à des prix ridiculement bas au Portugal.. Le manque de cadres se fait toujours cruellement sentir (40'000 Portugais ont quitté le pays, et très peu d'Africains avaient eu la possibilité d'une formation poussée) notamment dans l'industrie et dans les hôpitaux. Mais certains techniciens qui avaient quitté le pays à la suite des émeutes dans la capitale se mettent à revenir. Pour parer à l'immédiat, d'importantes livraisons de blé sont arrivées de Roumanie, d'Afrique du Sud, de Suède et des Etats-Unis.

Deux problèmes principaux demeurent prioritaires : la réorganisation de la vie à la campagne après des années d'exploitation terrible et de guerre coloniale, la réintégration dans la vie active des nombreux chômeurs qui hantent les faubourgs de Lourenço Marques. Comment le FRELIMO va s'y prendre pour résoudre ces problèmes il est encore trop tôt pour pouvoir y répondre. Samora Machel suivra-t-il les traces de Julius Nyerere ? On ne peut que l'espérer.

L'OMBRE DE L'AFRIQUE DU SUD

On sait que des groupes de mercenaires se sont déjà réunis en Rhodésie, que des groupes d'extrême droite ont eu des contacts en Afrique du Sud, que des hommes de paille du millionnaire portugais Jorge Jardim tentent de recruter des aventuriers: leur but est de mettre le Mozambique à feu et à sang. "Comparativement à ce que nous allons faire ici, ce que nous avons fait au Congo aura l'allure d'une "tea-party" a dit l'un d'eux à un journaliste belge. C'est une menace directe pour le nouvel Etat.

Il y a une menace plus grave peut-être pour l'indépendance du Mozambique. Il s'agit des relations économiques avec l'Afrique du Sud (son plus important partenaire commercial après le Portugal et avec la Rhodésie. Trois domaines sont à prendre sous la loupe plus particulièrement.

1) Environ 100 à 130 mille Mozambicains travaillent dans les mines d'or du Transvaal pour des salaires très bas et dans des conditions déplorables. En vertu d'un accord de 1928 le gouvernement (colonial) du Mozambique s'engage à fournir 100'000 travailleurs à l'Afrique du Sud. En échange de quoi, cette dernière assure au Mozambique que 47,5 % du trafic en transit pour ou en provenance du Transvaal passerait par le port de Lourenço Marques. De plus, le salaire des ouvriers sous contrat de 12 à 18 mois ne leur est pas versé intégralement en Afrique du Sud. Une grande partie prend le chemin des caisses du gouvernement de Lourenço Marques, sous forme d'or. Ce n'est qu'à leur retour au Mozambique que les travailleurs reçoivent (en principe) le solde en monnaie locale. Pour le Mozambique (ce qui voulait dire pour le Portugal) ce système rapportait beaucoup plus de devises: transit des marchandises, trafic du port, réserves d'or. Le FRELIMO acceptera-t-il de continuer ce système certes très lucratif, mais au prix de la justice la plus élémentaire (notamment à cause des conditions de travail dans les mines) ?

2. Ce n'était un secret pour personne que par les ports de Beira et Lourenço Marques transitaient des tonnes et des tonnes de marchandises à destination de la Rhodésie, en violation flagrante de l'embargo décidé par l'ONU. On estime que ce trafic avec la Rhodésie rapportait au Mozambique environ 13 % du total de ses revenus en devises étrangères. Le FRELIMO peut-il se permettre de continuer d'offrir ces services à la Rhodésie ? Il est intéressant de signaler à ce propos que les chefs de gouvernement du Commonwealth ont discuté de la possibilité de créer un fonds de compensation en faveur du Mozambique si le nouveau gouvernement décide de respecter les sanctions de l'ONU. Les sommes avancées sont de l'ordre de 20 ou 30 millions de livres sterling. Ce qui éviterait au Mozambique une perte économique qu'il ne peut pas tellement se permettre.

3. Le gigantesque barrage de Cabora Bassa sur le Zambèze est en voie d'achèvement. Une fois terminé, il sera le plus grand barrage d'Afrique. Un accord passé avec l'Afrique du Sud stipule que celle-ci achètera les 80 % de la puissance installée du barrage, et ceci pendant une première période de 30 ans. Le nouveau régime du Mozambique acceptera-t-il de vendre son électricité au régime de Pretoria ? Interrogé sur cette question par le journal "Times of Zambia", le premier ministre actuel Joaqim Chissano a déclaré : "Nous n'avons pas

l'intention de couper l'électricité pour le plaisir de le faire. Il faudrait que nous ayons pu nous convaincre que son utilisation se fait au détriment des masses populaires". Le ministre du FRELIMO a ajouté qu'une fois le Mozambique lui-même aurait besoin de l'électricité de Cabora Bassa et qu'alors les livraisons à l'Afrique du Sud cesseraient.

Le total de ses relations économiques avec le régime raciste de Pretoria rapporte au Mozambique environ 250 millions de dollars US par an. Si l'on en croit les journaux, le régime de Mr. Vorster aurait pris son parti d'un gouvernement dirigé par le FRELIMO à Lourenço Marques. Il l'a cependant averti que si le Mozambique devenait une base pour des activités de guerilla, l'Afrique du Sud n'hésiterait pas à frapper durement. Menace à ne pas prendre à la légère quand on connaît la puissance militaire du bastion blanc. Cela étant entendu, il semble que Pretoria ne serait pas fâché d'avoir comme voisin un régime stable, fut-il dirigé par le FRELIMO, avec lequel continuer les relations économiques traditionnelles. La presse sud-africaine va même jusqu'à souhaiter que Pretoria saisisse l'occasion des problèmes économiques dans lesquels se débat le Mozambique pour lui offrir son aide financière, sans conditions. A ses yeux, cela pourrait compenser un peu l'influence communiste au Mozambique et aider à créer un certain capital de bienveillance dont l'Afrique du Sud a besoin actuellement.

Ce n'est que peu à peu que l'on pourra distinguer quelle est la réponse mozambicaine à ce défi sud-africain. Le Frelimo choisira-t-il les bonnes relations économiques et inter-étatiques (tout en se taisant au sujet de la politique d'apartheid) ou optera-t-il pour une politique de solidarité active en faveur de la population noire opprimée? Sa réponse dépendra en grande partie de la politique de développement qui sera choisie pour le Mozambique lui-même: Soit une insistance sur le développement de l'agriculture avec un équipement simple (self-reliance), soit un développement faisant appel à des investissements en capitaux importants et nécessitant de ce fait beaucoup de devises étrangères, sont encore une formule mixte. Du choix fait en ce domaine dépendra le degré de dépendance face à l'Afrique du Sud et par conséquent aussi la réponse politique à une éventuelle offre "d'amitié".

Extraits de l'accord signé le 7.9.74 à Lusaka par les délégations du Portugal et du Frelimo :

1) Reconnaissant le droit du peuple du Mozambique à l'indépendance, l'Etat portugais accepte, en accord avec le FRELIMO, le transfert progressif des pouvoirs qu'il détient sur le territoire, selon les modalités qui suivent.

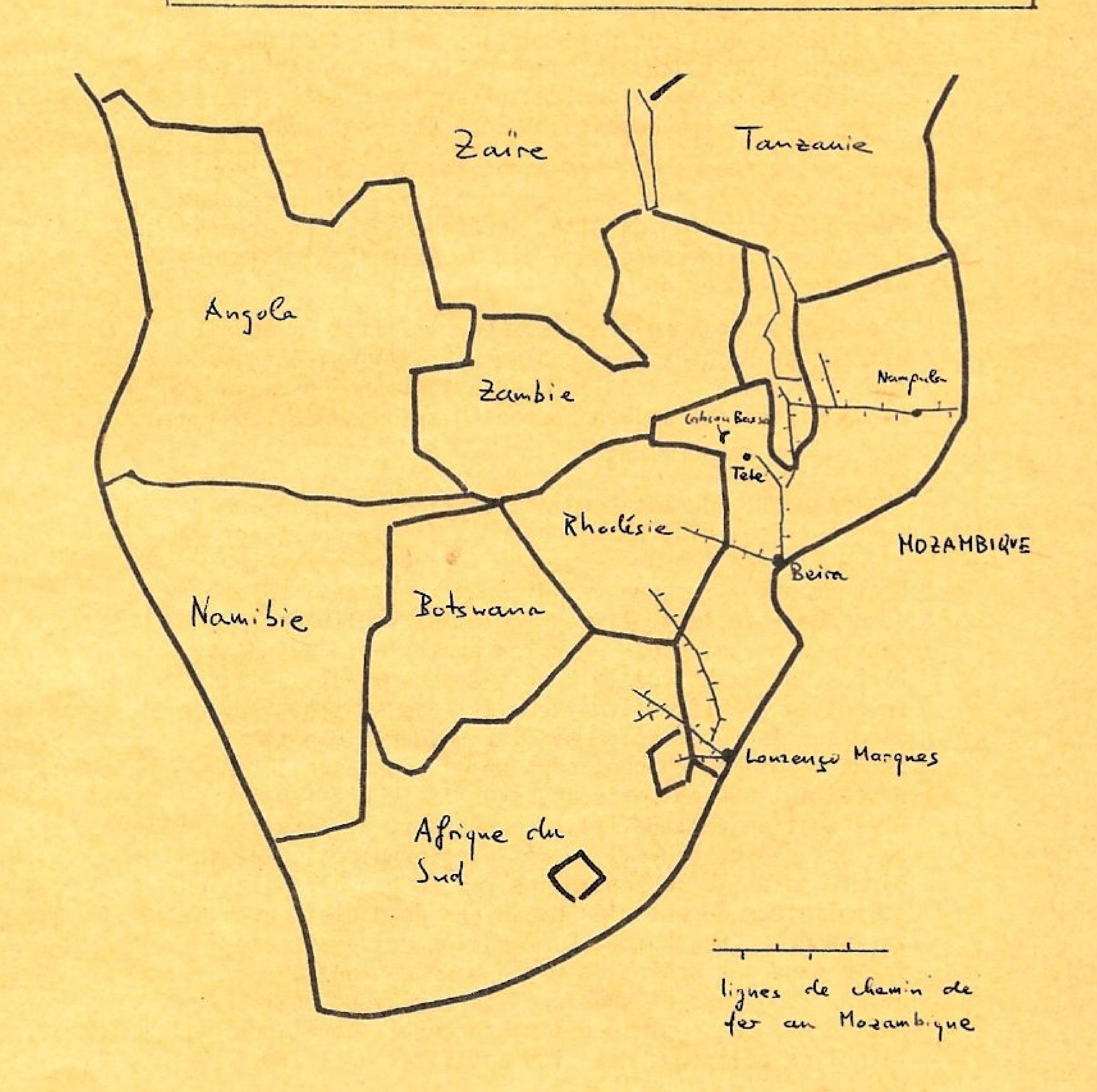
2) L'indépendance complète du Mozambique sera solennellement proclamée le 25 juin 1975, date anniversaire de la création du FRELIMO.

3) Les structures gouvernementales suivantes sont créées pour assurer la passation des pouvoirs. Elles seront opérantes au cours de la période de transition qui commence dès la signature du présent accord - Un haut commissaire nommé par le président de la République portugaise.

- Un gouvernement de transition nommé par accord entre le FRELIMO et l'Etat portugais
- Une commission militaire mixte, nommée par accord entre le FRELIMO et l'Etat portugais.

6) Le gouvernement de transition sera composé d'un premier ministre nommé par le FRELIMO (...)

(suite au verso)



7) Etant donné le caractère transitoire de l'action du gouvernement, les ministres seront nommés par le FRELIMO et par le haut commissaire, dans la proportion de deux tiers et un tiers respectivement.

15) L'Etat portugais et le FRELIMO entendent agir conjointement pour éliminer les vestiges du colonialisme et créer une véritable harmonie raciale.

LA CROIX ET L'EPEE

Au Mozambique l'épée avait servi à imposer la croix, et la croix avait servi à bénir l'épée. Le Christianisme y a ~~été~~ profondément trahi par la hiérarchie catholique nationaliste blanche. La théologie missionnaire portugaise prêchait la mission que Dieu, par l'intermédiaire de Marie, avait donné au Portugal : de rétablir l'unité originaire de l'humanité par un empire où toutes les races seraient réconciliées entre elles et avec Dieu. C'est pourquoi les Portugais devaient aller christianiser les peuples du monde. Christianiser, c'est-à-dire portugaliser; car selon cette doctrine il n'était pas possible d'être chrétien autrement qu'en adoptant les habitudes culturelles et mentales d'un Portugais. Si l'épée portugaise tuait les corps, la croix portugaise tuait les âmes.

C'est l'héritage terrible que doit assumer aujourd'hui l'Eglise catholique au Mozambique. Cet héritage est heureusement un peu contrebalancé par le témoignage d'une Eglise sous-terraine, de résistance : Mentionnons sans vouloir être exclusif Mgr Sebastiao de Resende, Mgr Manuel Vieira Pinto, les Pères Blancs, les Pères de Burgos, ainsi que de nombreux autres, prêtres et laïcs. Le défi lancé actuellement à l'Eglise catholique est exprimé dans le message que Samora Machel, président du FRELIMO, adressa en septembre dernier à la première réunion de prêtres noirs au Mozambique : "... l'Etat colonial et l'Eglise catholique ont travaillé main dans la main, établissant des traités et des pactes tels le Concordat et l'Accord Missionnaire qui ont fait de l'Eglise un instrument de portugalisation et de dépersonnalisation de notre peuple. ... En acceptant de collaborer activement à cette tâche en échange de privilèges matériels et administratifs, l'Eglise catholique a servi les intérêts du colonialisme et a contribué à sa perpétuation. Telle est la réalité que personne ne peut nier s'il est honnête. C'est la raison pour laquelle l'Eglise doit reconsidérer son action dans un Mozambique libre, dans le cadre de sa mission spirituelle. ... Elle va devoir orienter son action dans le cadre d'une réponse aux besoins et intérêts réels du peuple.

Les prêtres noirs du Mozambique ont pris au sérieux cette nécessité de changer de mentalité "Nous devons reconquérir notre identité, arrêter de penser et réagir comme des portugais" a dit le Frère Brazao Mazula dans une allocution.

C'est un des grands problèmes que l'Eglise va devoir affronter. Un deuxième problème sera illustré en prenant l'exemple de l'Eglise Presbytérienne du Mozambique (IPM) liée au Département Missionnaire, Lausanne.

UNE EGLISE PROPHETIQUE

"Maintenant, Eduardo Mondlane et Zacharias Manganhela sont nos deux plus grands noms" a dit le président de l'IPM, Isaias Funzamo dans une interview à la Vie Protestante l'automne passé. Deux noms, deux pôles d'un demi-siècle de témoignage et de souffrance.
Sans vouloir dire que pour les protestants noirs et blancs du Mozambique le problème posé ci-dessus à propos de l'Eglise catholique n'a pas existé, il faut dire que leur situation était fondamentalement différente. Au Mozambique, pour un missionnaire, être protestant et non-portugais signifiait pratiquement être soit un traître, soit un suspect. Et l'Eglise qui est née du travail de ces missionnaires, a du subir le poids de la répression par le pouvoir politique et religieux durant plus de 40 ans de dictature salazarienne. Qu'une homme, E. Mondlane qui avait été formé dans des écoles et groupes protestants, soit devenu fondateur et président du mouvement de libération n'a pas contribué à renforcer la confiance de la police politique dans les activités de l'IPM.

Le Mozambique compte env. 1'400'000 catholiques (env. 17% de la population). En 1970 il y avait 575 prêtres dont 27 autochtones. Avant le changement de régime tous les évêques étaient des Portugais blancs. Les Eglises protestantes comptent env. 200'000 membres (env. 2,5% de la pop.) On trouve aussi l'Eglise anglicane, des Eglises méthodistes, les Eglises presbytérienne, nazaréenne, congrégationaliste, pentecôtiste, baptiste et adventiste. Depuis 48 elles sont réunies dans un Conseil chrétien, à l'exception des Eglises baptiste et anglicane.
On compte, dans le nord du pays surtout, env. 850 mille musulmans (10,5 % de la pop.) Des chiffres récents parlent même de 1'500'000 musulmans.

"Depuis que nous existons, nous n'avons jamais pu prêcher librement l'Evangile" a dit M. Funzamo. Et cela dans une région où l'on proclamait vouloir défendre la civilisation chrétienne contre le danger du communisme mondial. C'est que - soit dit en passant - la civilisation chrétienne n'a peut-être plus grand-chose à voir avec l'Evangile de Jésus-Christ !

La plus grave atteinte au pouvoir colonial a cependant été le fait que depuis 1970 l'église issue des missions suisses est devenue une église autonome dirigée par les pasteurs mozambicains. Par son existence pratique, l'IPM dès lors témoignait que les Africains étaient capables de diriger eux-mêmes les affaires qui les concernaient. Le pouvoir politique a réagi par l'intermédiaire de sa police. Et c'est en 1972 qu'au moins 4 membres de l'IPM dont M. Zedequias Manganhela président du Conseil Synodal sont morts en prison, assassinés par la police politique et ses pratiques de torture.

EGLISE ET POUVOIR

Comme l'Eglise clandestine catholique, l'IPM peut actuellement compter sur un certain capital de confiance de la part du nouveau pouvoir représenté par le FRELIMO. Le problème Eglise et Pouvoir n'en est pas éliminé pour autant. Il va se poser de la façon suivante, dans l'immédiat :

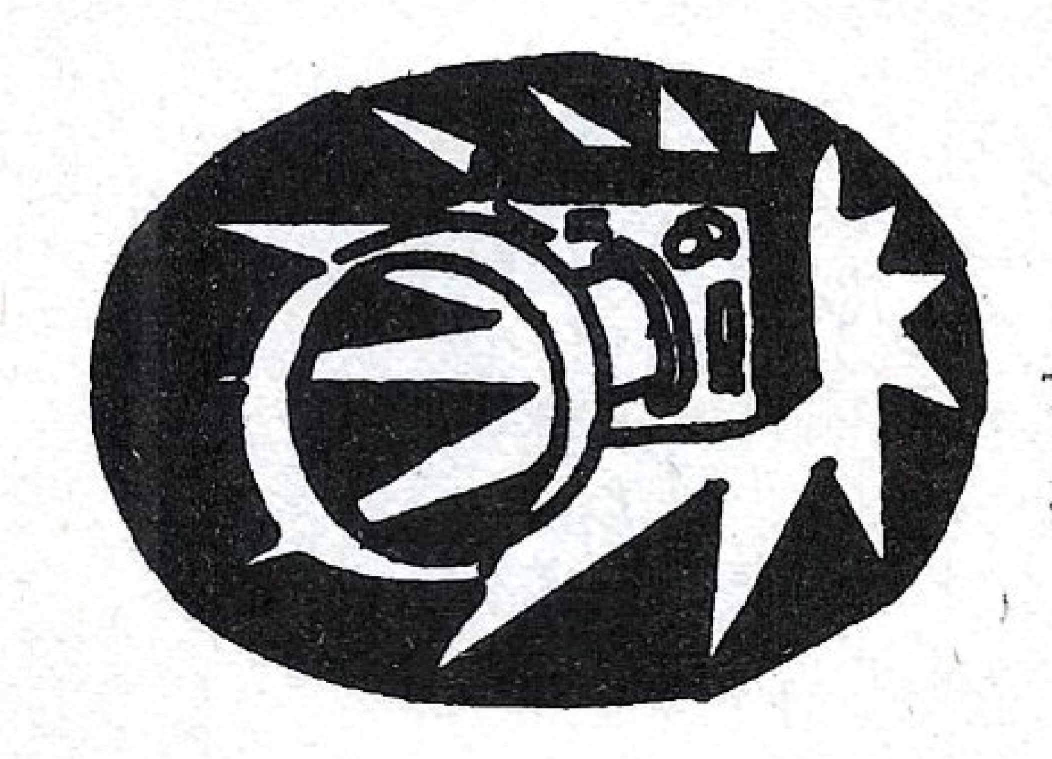
1) La colonisation portugaise n'a pas du tout préparé le Mozambique à l'indépendance. On a bien veillé à ne pas donner de formation technique, agricole ou médicale. Les projets sociaux de l'Eglise peuvent donc dans un premier temps être un soutien précieux pour les tâches de reconstruction que le gouvernement devra affronter.

2) Après des dizaines années de souffrances, de travail fait au profit des blancs, beaucoup de Mozambicains peuvent penser qu'avec l'indépendance tous les problèmes se règleront d'eux-mêmes et qu'il ne sera plus nécessaire de travailler ou de faire des sacrifices. Les responsables du FRELIMO ont déjà attiré l'attention que l'indépendance signifiera au départ plus de sacrifices que d'avantages. Les dimensions éthiques de l'Evangile prêché par l'Eglise et les dimensions collectives de la foi, peuvent être un appui important pour le gouvernement.

3) Les responsables de l'IPM- et certainement aussi d'autres églises locales - sont prêts à engager leurs forces pour participer à la reconstruction du pays. Mais les Eglises ont-elles les moyens de réaliser leurs programmes ? Faut-il par conséquent qu'elles renoncent à leurs projets en se basant sur le principe que, dans la mesure du possible, il ne faut s'engager que dans des projets qu'on peut réaliser avec ses propres moyens. Ou faut-il courir le risque d'une dépendance financière de l'étranger étant donné l'urgence des problèmes à résoudre ? Le problème se posera pour le nouveau gouvernement autant que pour les églises. On peut au moins souhaiter que, si augmentation de l'aide extérieure il y a, les décisions dans ce domaine restent en mains mozambicaines et surtout qu'il y ait une coordination des demandes adressées à l'étranger.

4) Enfin, du bout des doigts, signalons un autre problème. Dans n'importe quel état du monde, l'Eglise doit se réserver le droit de témoignage prophétique. Il n'y a pas de société parfaite, et l'Eglise ne peut s'identifier totalement au pouvoir politique. La relation entre Eglise et Etat doit être posée à long terme, car même si le Frelimo s'oriente vers une politique visant au développement du Mozambique, les chrétiens se souviendront que tout appareil de parti ou de gouvernement vit dans le risque d'absolutiser ou même de trahir les objectifs de développement qu'il s'est fixés. Pour pouvoir à tout moment donner un témoignage authentique et utile au peuple, l'Eglise doit conserver une distance "critique" face au pouvoir. Sinon la croix servira à nouveau de justification à l'épée.

Jacques Matthey



FLASHES

UNITED FRUIT

La société United Brands plus connue sous le nom de United Fruit, a versé ces dernières années plus de deux millions de dollars en "pots de vin" à des hauts fonctionnaires du Honduras ainsi qu'à un gouvernement européen encore indeterminé, en vue d'obtenir certains avantages. L'affaire, révélée mercredi matin par le grand quotidien économique le Wall Street Journal, a été confirmée peu après par un communiqué de la société elle-même, puis par la commission des bourses et des valeurs qui a entamé des poursuites judiciaires.

(Journal de Genève, 2.4.75)

LIBERTE RELIGIEUSE AU TCHAD

Le gouvernement militaire au pouvoir au Tchad depuis avril dernier a promulgué un décret rétablissant l'entière liberté religieuse pour toutes les religions et confessions et abolissant les restrictions et l'obligation de l'initiation tribale introduites par l'ancien président Tombalbaye.

KIPA

LA BANANE

Le commerce mondial de la banane est monopolisé par trois grandes sociétés qui contrôlent 70 % du marché, y compris les transporteurs, chargeurs, assureurs, mûrisseurs, grossistes et détaillants. La United Brands dont la United Fruit est la division s'occupant des bananes, couvre en Suisse, avec sa "Chiquita" 81 % du marché. Elle effectue en fait les 35 % des exportations mondiales, tandis que la Standard Fruit en a les 25 % et la Del Monte les 10 %.

L'Equateur, le Honduras, Costa Rica, Panama et les Philippines sont les pays producteurs d'où proviennent les deux tiers des exportations mondiales. Partout les grandes firmes nommées possèdent leurs propres plantations.

(La Liberté - Le Courrier 28.3.1975)

PEUT-ON ENCORE PARLER DE MONOCULTURE ?

Les exportations de quelques pays montrent combien cette dépendance est dramatique:

Café	: 86 % pour le Burundi
	66 % pour l'Ouganda
	61 % pour le Rwanda
Coton	: 69 % pour le Tchad
Cacao	: 64 % pour le Ghana
Arachides	: 94 % pour la Gambie
Fer	: 73 % pour la Mauritanie
	71 % pour le Libéria

(Conf. romande du travail)

INTERESSANT

Il est possible de calculer la moyenne du revenu par année et par habitant d'un pays. Et de la comparer avec celle des autres pays du monde. A la suite de la revalorisation du franc suisse par rapport au dollar, nous avons dépassé les Américains et sommes en tête des champions du monde avec le Koweit ! En 1973 le produit national brut par habitant était en Suisse de 6380 dollars. En 1974 il a passé à 7270 dollars. Voici, tels que les publie l'Union de banques suisses, les chiffres exacts pour 1974 :

Koweit	11'000 dollars (doublé depuis 1973)
Suisse	7270 dollars
Suède	6840 "
Danemark	6800 "
Etats-Unis	6590 "
Canada	6370 "
Allemagne	6215 "
France 10e rang	
Japon 17e rang	
Grande-Bretagne 19e	
Italie 21e rang	

"SI nous nous décidons à nous donner aux pauvres - ceux des pays pauvres et ceux des pays riches - si les pauvres deviennent notre option prioritaire, alors il nous faudra dire adieu (si ce n'est encore fait) à un certain style de vie qui rappelle encore le triomphalisme d'hier, à des conforts et surtout à des prestiges."

Dom Helder Camara

"Je pense qu'à moins de participer activement à la rebellion contre les structures sociales et les organisations économiques qui condamnent les hommes à la misère, l'humiliation et la dégradation, l'Eglise deviendra inutile pour l'homme et que la religion chrétienne dégénérera en un ensemble de superstitions acceptées par des peureux".

(Julius Nyerere, président de Tanzanie)

SFH

LA SOCIETE COOPERATIVE OECUMENIQUE DE DEVELOPPEMENT N'AURA PAS SON SIEGE A GENEVE

A la suite des difficultés rencontrées actuellement en Suisse pour l'obtention de permis de travail, le Comité exécutif du COE a décidé que le siège de la Société coopérative oecuménique de développement serait établi aux Pays-Bas et non à Genève comme prévu à l'origine.

Conçue par le COE cette Société vise à financer des projets (d'agriculture, de logement, d'artisanat et de petites et moyennes entreprises) de communautés qui ne trouvent pas autrement les investissements nécessaires. La moitié des actionnaires (la part minimum est de 500.-- francs) venant du Tiers-monde, elle favorisera ainsi le transfert du pouvoir de décision et garantira une autonomie aux entreprises ou associations recevant les prêts.

Elle deviendra opérationnelle dès que 30 Eglises membres du COE ou organismes affiliés auront souscrit un nombre de parts (de 500 à 1 million de francs suisses) équivalent à 5 millions de dollars prévus comme capital de départ.

SOEPI

TRAVAILLEURS ÉTRANGERS: ADMISSION ENCORE RÉDUITE

— De notre correspondant politique à Berne, Jacques Bernard —

Afin que la population étrangère, dans son ensemble, puisse être stabilisée à fin 1976 au plus tard (et non « au cours de cette décennie » ainsi qu'il était stipulé précédemment), les cantons ne se verront plus attribuer de nouveaux contingents pour l'admission d'étrangers exerçant une activité lucrative à l'année : telle est la principale disposition contenue dans l'ordonnance que le Conseil fédéral se propose d'édicter, et qui est destinée à remplacer celle qui est en vigueur depuis le 9 juillet de l'année dernière.

Selon l'ordonnance d'août 1974, le nombre des saisonniers est fixé à 192 000 au maximum. En réalité, du fait du fléchissement dans la construction, en août dernier ce nombre n'était que de 151 962. Désormais, le contingent sera fixé à 145 000 unités.

Les frontaliers, pour leur part, continueront de ne pas être contingentés.

TLM - 21.5.75

PKZ cesse sa production

PKZ (Buerger-Kehl et Co. SA à Zurich), qui vend depuis bientôt un siècle des vêtements pour hommes, lesquels sont partiellement fabriqués par le groupe lui-même, va concentrer à l'avenir son activité sur le commerce de détail (24 filiales et 8 maisons annexes) et cesser sa propre production dans les entreprises de Zurich et Lugano-Massagno à la fin du mois de novembre 1975. Deux cent cinquante employés seront licenciés, soit 120 à Zurich (dont 84 étrangers) et 130 au Tessin (dont 67 étrangers). — (ats)

TLM 26.5.75

GM: refus des licenciements

Un communiqué publié hier soir indiquait que quelque 150 travailleurs de la GM, réunis en assemblée hier soir, à Bienne, ont voté la résolution suivante :

« Nous travailleurs de la GM, nous refusons les licenciements et la fermeture de la chaîne de montage. Nous demandons au syndicat FTMH, à l'USS et à la commission ouvrière de nous soutenir fermement et d'organiser avec nous la lutte contre les licenciements. Le 1er mai, plus de 60 000 travailleurs ont défilé avec le syndicat derrière le slogan « Non aux licenciements ». Aujourd'hui, les travailleurs de la GM exigent que le syndicat passe de la parole aux actes. »

Le communiqué indiquait enfin que les 150 personnes réunies appellent tous les travailleurs de la GM à signer massivement la pétition. — (ats)

TLM - 26.5.75

450 PERSONNES LICENCIÉES À BIENNE

Pour des raisons de non-rentabilité, dès fin août, la General Motors Suisse S.A., à Bienne, arrêtera le montage automobile après quarante ans d'activité. Sur les quelque 1000 personnes que la GM occupe, 450 (cadres, personnel technique et commercial, personnel d'atelier) seront licenciées à la suite de cette mesure. La GM Suisse deviendra une agence de vente des véhicules fabriqués dans ses usines d'Allemagne, d'Angleterre et d'Amérique. Le centre de pièces de rechange et d'accessoires de Bienne continuera comme jusqu'ici à fonctionner, comme les département diesel, frigidaire et terex.

- TLM 23.5.75

CONTROLE DES NAISSANCES

Pour les évêques boliviens, le programme de contrôle des naissances prévu pour 1975 par l'Agence internationale du Développement (AID - Etats-Unis) dont le coût s'élèverait à huit millions de dollars, est une agression contre le peuple bolivien.

Dans un communiqué, les évêques boliviens demandent à "nos frères les évêques des pays industrialisés" de faire comprendre à leur peuple et à leur gouvernement que ceux qui préconisent le contrôle des naissances chez les pauvres des nations sous-développées sont d'"une évidente mauvaise foi". Les évêques déplorent la propagande et les moyens mis en oeuvre en Bolivie par des sociétés tant privées que publiques. En 1973, la densité moyenne de population de la Bolivie était de 5 habitants au km^2.

KIPA

(Densité suisse : 153 hab/km^2 - Réd.)

SYNODE NATIONAL FRANCAIS : Une déclaration sur les centrales atomiques

Réuni près de Marseille du 2 au 4 mai, le Synode national de l'Eglise réformée de France a adopté - en particulier une résolution sur la construction des centrales nucléaires. Le Synode y constate que la construction de centrales soulève de nombreuses inquiétudes et nécessite une étude approfondie des problèmes de sécurité et de répercussion sur l'environnement. Il sollicite la Fédération protestante de France d'attirer l'attention des pouvoirs publics en les priant de ne pas prendre de mesure définitive sans de sérieuses assurances sur le plan scientifique et sans information objective et consultation du peuple français.

SPP

COMMENT LES FRONTIERES CONFESSIONNELLES SONT DEPASSEES

L'éducation oecuménique se fait très concrètement et par des mesures inédites dans l'Eglise de l'Inde du Nord créée il y a quatre ans, après l'union de sept Eglises. Le modérateur de l'Eglise, l'évêque Eric Nasir, a déclaré qu'il ne croyait pas qu'il fallait nommer des anglicans dans des paroisses anglicanes. "Ce n'est pas ainsi que les gens grandissent" a-t-il déclaré. Ainsi à Bombay, à majorité anglicane, c'est un presbytérien irlandais qui fut consacré évêque. A la Nouvelle-Delhi, un presbytérien dirige une des plus anciennes paroisses anglicanes. A Darjeeling, où les presbytériens sont majoritaires, l'évêque est un ancien archidiacre anglican.

SOEPI

LES EVEQUES SUISSES ET LA VIOLATION DES DROITS DE L'HOMME AU PARAGUAY

La Conférence des évêques suisses a été informée des mesures draconiennes prises par le gouvernement du Paraguay contre les coopératives agricoles patronnées par la Conférence épiscopale de ce pays.

Surpris et indignés de voir les Autorités d'une nation libre persécuter injustement des associations catholiques, fondées pour venir en aide aux paysans, les évêques suisses expriment à leurs confrères et à toutes les victimes du Paraguay leurs sentiments de profonde sympathie et d'entière solidarité.

Ils constatent avec amertume que, malgré les déclarations les plus solennelles, les droits de l'homme et la liberté sont méprisés et foulés aux pieds, et ils protestent énergiquement contre toute violence d'où qu'elle vienne.

Les évêques exhortent instamment les fidèles à prier pour les nombreuses victimes des guerres, des révolutions, des injustices sociales dans les régions du globe où la dictature sévit et à leur venir en aide dans toute la mesure du possible.

KIPA

Le président de la Conférence épiscopale du Paraguay a remercié les évêques suisses de leur témoignage de solidarité.

KIPA



photo GZ

homme sans coeur
Ville de Rotterdam

Nous trouvons intéressant de publier le texte d'une émission ayant passé sur les antennes de radio Sottens, avec l'accord de la Radio-télévision de Suisse romande et de Louis Albert Zbinden, que nous remercions.
Réd.

5e SUISSE ET LES DROITS POLITIQUES

Le Conseil fédéral publie un message aux chambres sur les droits politiques des Suisses de l'étranger. Louable intérêt. La 5ème Suisse représente à travers le monde une population de quelque 400.000 personnes. Ce n'est pas rien. Cela fait même un assez beau canton. Des gens très bien. Le motif de leur exil l'explique : représentation, délégation, esprit d'entreprise. Je ne dirai pas que ce sont les meilleurs qui partent. En tout cas, ce ne sont pas les moins bons.

Mais l'exil ne va pas sans regret. La patrie, comme à Danton, leur est collée à la semelle. Elle est là où ils sont. Mais la patrie est ingrate. Helvetia est une mère myope. Loin des yeux loin du coeur. Juste un chocolat au premier août avec une carte postale du président de la confédération : bons baisers de Berne et à l'année prochaine.

Les Suisses de l'exil aiment le chocolat. Ils aimeraient aussi qu'on les respecte, c'est-à-dire qu'on les traite en citoyens. Ils le sont en droit, pas en fait. Civiquement, un Suisse qui part est un Suisse qui meurt. Il garde ses droits, notamment le droit de vote, mais il ne vote pas, parce qu'il ne satisfait plus aux conditions de son exercice, lié à la notion de domicile. Pas de domicile, pas de vote. Beau paradoxe et belle hypocrisie de ceux qui croient la couvrir d'un manteau juridique, c'est d'une dégaine trouée d'arguties ! Vous avez tous les droits, Monsieur, Madame, mais vous n'en pouvez exercer aucun. Mépris de l'homme. Le franc suisse qui passe la frontière garde sa valeur. Il en gagne même en s'éloignant. Le citoyen suisse, lui, en s'exilant, se dévalorise, un citoyen politiquement châtré, qui n'a plus avec la patrie que le lien du folklore, le chocolat qui fait grossir et dont le goût finit par lui faire perdre, parfois hélas, celui de la dignité dont on le prive. Tout homme, disent les déclarations des Nations Unies et du Conseil de l'Europe, quel qu'il soit, où qu'il soit, doit pouvoir exercer ses droits civiques, c'est-à-dire voter, élire ou se faire élire. La démocratie ne s'use que si l'on ne s'en sert pas.

Cependant, il s'est trouvé dans les années 60 en France et ailleurs, des Suisses encore maigres pour réagir. Au même moment, un dégel se produisait à Berne. Un dialogue fut noué. Au début Berne écouta les intéressés. A Paris, le GEHP reçut deux conseillers fédéraux. A la fin Berne n'écouta plus que la commission des Suisses de l'étranger, Suisses du dedans payés par le pouvoir pour représenter les Suisses du dehors, et on comprend que ces commissionnaires évitent de faire la moindre peine à ceux dont ils dépendent. C'est humain, comme on dit.

On était pourtant bien parti. En 1966, le peuple vota l'article 45 bis donnant au Conseil fédéral la possibilité de légiférer en faveur de la 5ème Suisse. C'était l'enveloppe. On attendit la lettre pendant neuf ans. La voici, c'est le message : il consterne.

Que demandent les Suisses de l'étranger ? Voter. Qui ? Tous, naturellement. Comment ? Le plus simplement possible, c'est-à-dire par correspondance, ou à leur consulat, comme cela se fait ailleurs. Que propose le Conseil Fédéral ? Que seuls voteront les Suisses exilés qui seront de passage au pays au moment d'une votation fédérale, et encore : à la condition de s'inscrire un mois à l'avance dans une commune et d'être immatriculés dans leur pays de résidence.

Combien de nos compatriotes voterons-ils dans ces conditions ? 300, 400 ? sur quelque 200.000 citoyens ?

Si l'on tire la philosophie d'un tel projet, on reste confondu devant la légèreté avec laquelle nos autorités en usent à l'égard des intéressés et de la démocratie. Ne voit-on pas qu'on coupe la 5ème Suisse en deux, qu'on crée une classe d'électeurs, les riches, qui pourront s'offrir le voyage ? Que les autres, trop modestes ou trop lointains, sont rejetés dans les ténèbres extérieures ? Ne voit-on pas que cette discrimination offense l'esprit égalitaire de notre constitution, que sous couleur d'amélioration, c'est le retour au vote censitaire, dont tout le progrès démocratique du 19ème siècle a consisté à purer nos régimes ?

Et ce n'est pas tout. A cette discrimination fondée sur l'argent s'en ajoute une autre, fondée sur la profession. Le texte fédéral propose, en effet, que les fonctionnaires fédéraux en poste à l'étranger pourront, eux et leur famille, voter par correspondance. Pourquoi cette faveur ? Parce qu'ils votent bien ? Parce que le vote par correspondance, dans leur cas, n'entraînerait pas le fameux effet de réciprocité ? Car le voilà le grand mot : réciprocité. Entendez que si l'on permettait aux Suisses exilés de voter par correspondance, il faudrait le permettre aux Turcs et aux Italiens qui sont chez nous. Il paraît que cela troublerait l'ordre public. Si 20.000 Turcs glissent une enveloppe dans la boîte postale troublent l'ordre, je ne croyais pas celui-ci à ce point fragile. L'argument est policier. Comme il ne convainc guère, le message fédéral en avance un autre : La Suisse juge incompatible avec sa souveraineté que des étrangers sur son sol participent à la vie politique de leur pays. Mais quand le Shah, à St-Moritz, sa succursale de Téhéran, reçoit des chefs d'Etat et refait le monde avec eux, y trouve-t-on à redire ?

Les preuves fatiguent la vérité, disait Draque. Ici, elles la masquent. De tels arguments ne sont avancés que pour couvrir une bureaucratie inerte et sans imagination. Mais il y a mieux encore, et cela je le garde pour la bonne bouche, en invoquant pour dire la chose l'égide de Courteline, qui aurait aimé voir ça, et de M. Chevallaz qui déclare que l'humour a sa place dans l'information; or donc à si bien restreindre l'exercice des droits de nos compatriotes du dehors, le Conseil fédéral aboutit à une loi, qui, tenez-vous bien, ne fait que correspondre à une situation de fait déjà existante. Certains Suisses de l'étranger, en effet, ayant élu domicile politique dans leur commune d'origine, vont y voter régulièrement. J'en connais un, à Paris, qui y va depuis dix ans. En toute clarté, en toute régularité. Autrement dit, on est en train depuis des années de préparer à Berne une loi inutile. Eh bien, comme on dit familièrement : il faut le faire !

Ce qui est façon de parler, car on aurait préféré, pour le sérieux de nos pouvoirs, qu'ils ne le fassent pas. Faut-il appeler contre eux l'exemple de nos héros ? Le geste de Guillaume Tell repoussant du pied le bateau du bailli peut encore servir. Il y a des projets - bateaux qu'il faut naufrager non par esprit de parti mais par devoir civique. Avec celui-ci on voudrait que le rire suffise. Chez les peuples intelligents, il tue. On les reconnaît à ce signe.

Louis-Albert Zbinden

COURS BIBLIQUES POUR LAICS

a) Cycle de base : 30 fois deux heures, en principe le vendredi soir, au Collège de St-Maurice. Durée : deux années.

b) Cycle d'approfondissement : 8 week-ends à La Pelouse sur Bex. Durée : deux années.

Pour tout renseignement sur cette formation permanente des chrétiens, s'adresser à "Cours biblique pour laïcs, La Pelouse, 1880 Bex.

FSF

DOSSIER CRISE - parut dans le No 3 d'"Interrogation" :

- la citation de Jacques Freymond est tirée d'une interview parue dans le journal "Construire" No 10, du 5 mars 1975;

- la citation de Houari Boumedienne est tirée de son discours à la session spéciale des Nations Unies à New York pour discuter des "Matières premières et du Développement". Ce texte a été reproduit dans le dossier 2bis de "Jeune Afrique" et "Economia", intitulé "Matières premières et Développement".

Réd.

Sommaire :

J.A.
1000 LAUSANNE 9

INTERROGATION paraît huit fois par année. Il est adressé aux membres de nos organismes selon les statuts.

Centre Offset SA, Lausanne